

1^{er} Open International de L'Échiquier Romanais Péageois

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CHAMPIONNAT

Article 1 : Présentation

L'Échiquier Romanais Péageois organise leur 1er Open international d'échecs le 6 et 7 juin 2026 à la salle Bodéga, Stade Marcel Guillemoz, Rue André Chénier à Romans-sur-Isère.

Cet Open est ouvert à tout joueur étant licencié A pour la saison en cours à la F.F.E ou disposant d'un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE), avec l'aide du programme informatique Sharly Chess. Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Une proposition de partie nulle ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 3 : Cadence

Le tournoi se joue en 5 rondes, à la cadence de 60' + 30s/coup pendant toute la partie.

Article 4 : Horaires

Accueil des participants : 9h00 le samedi

Fin de pointage : 9h45

Ronde 1 : samedi à 10h00

Ronde 2 : samedi à 13h00

Ronde 3 : samedi à 17h00

Ronde 4 : dimanche à 9h30

Ronde 5 : dimanche à 13h00

Article 5 : Droits d'inscriptions

Droits d'inscriptions : 30 € pour les adultes, 20 € pour les jeunes (jusqu'à U20)

Article 6 : Prix

Prix Podium : 1^{er} 300 €, 2^e 200 €, 3^e 100€ (à la place)

Prix 1^{ère} féminin : 50 €

Prix 1^{er} jeune : 50 €

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

Prix du classement général,

Prix féminins,

Prix jeune,

Prix par tranches ELO.

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par tranche ELO.

Les joueurs primés doivent être présents à la remise des prix.

Article 7 : Classement

Si deux joueurs ou plus obtiennent le même nombre de points, le départage s'effectue selon les critères suivants, dans l'ordre de priorité :

- a) Buchholz tronqué[†] ;
- b) Buchholz[†] ;
- c) Performance* .

[†] Conformément à l'article C 16.6, l'ancienne méthode utilisée avant le 01/04/2024 pour calculer les scores ajustés de chaque joueur (et toujours utilisée pour l'affichage sur le site de la FFE) sera appliquée.

* Conformément à la règle C 07.10 du règlement FIDE, un classement fictif est attribué aux joueurs non classés. Si un joueur sans Elo termine dans un groupe de points incluant des adversaires classés, sa performance est calculée à partir de la moyenne Elo de ces adversaires. Si le groupe ne contient que des joueurs non classés, une estimation est déduite par propagation depuis les niveaux adjacents en tenant compte du pourcentage de réussite.

Article 8 : Forfaits

Le délai de forfait est de 30 minutes.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.

Article 9 : Équipe d'arbitrage

Arbitre Principal : Timothy ARMES (Arbitre Fédéral Open 1)

Arbitre Adjoint : Quentin GRANDCLERE (Arbitre Fédéral Club)

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.